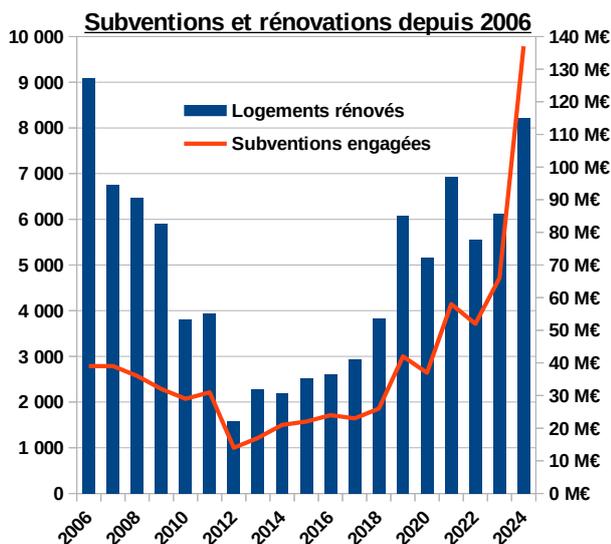


## Rénovation de l'habitat privé Bilan de l'Anah dans la région PACA pour l'année 2024

Le bilan 2024 concernant les aides à la pierre de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah) est exceptionnel en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en effet le montant des subventions engagées a plus que doublé par rapport à 2023 et le nombre de logements rénovés a progressé de 34 %.

### Résultats en nombre de logements rénovés et en consommation de crédits d'aides à la pierre

L'Anah avait fixé pour 2024 un objectif de rénovation de 10 689 logements privés en région PACA et alloué une dotation initiale de 143,56 M€ à cet effet. **En définitive ce sont 8 205 logements qui ont été rénovés (77 % des objectifs) pour 134,80 M€ de subventions engagées (94 % de la dotation).**



Les rénovations engagées en 2024 sont réparties comme suit :

- 4 815 logements en copropriétés (parties communes) pour une enveloppe de 64,61 M€ ;
- 3 160 logements de propriétaires occupants (PO), pour une enveloppe de 56,08 M€ ;
- 230 logements locatifs appartenant à des propriétaires bailleurs (PB), pour une enveloppe de 5,83 M€ ;
- 6,03 M€ destinés à l'ingénierie.

Cette augmentation des subventions engagées par l'Anah en 2024 s'explique par 3 facteurs :

- L'enveloppe dédiée aux copropriétés en difficultés a été deux fois plus importante qu'en 2023 (53M€). Cela a représenté 24 % de la consommation nationale pour cette priorité. Ce résultat traduit l'accélération

des opérations de lutte contre l'habitat indigne dans le centre-ville de Marseille et dans les grandes copropriétés dégradées de la périphérie de la ville.

- « MaPrimeRénov' parcours accompagné », qui a remplacé « MaPrimeRénov' Sérénité », a suscité une forte demande du fait d'un taux de financement plus important (jusqu'à 90 % de 70 000 € de travaux pour les ménages très modestes) ;
- La nouvelle aide « Ma Prime Adapt » pour l'adaptation des logements des personnes âgées et handicapées a également été très dynamique (+54 %) à la suite de la simplification du dispositif.

PACA	Logements			Crédits				
	Priorités	Objectifs 2024	Réalisés	% Réalisation	Dotation initiale	Conso finale 2024	% Conso	Poids conso PACA / France
	PO LHI/TD	116	98	84 %	5,29 M€	5,12 M€	97 %	7 %
	PO MPR Parcours accompagné	2 000	1 039	52 %	53,41 M€	39,72 M€	74 %	3 %
	PO Autonomie	2 220	2 023	91 %	12,88 M€	11,24 M€	87 %	5 %
	PB	346	230	66 %	7,87 M€	5,83 M€	74 %	6 %
	MPR copro	3 403	1 394	41 %	25,81 M€	11,61 M€	45 %	4 %
	Copro en difficultés	2 604	3 421	131 %	26,03 M€	53,00 M€	204 %	24 %
	Ingénierie				7,48 M€	6,03 M€	81 %	5 %
	Ingénierie « MAR »				4,80 M€	*	*	*
	Divers					2,24 M€		9 %
	<b>TOTAL</b>	<b>10 689</b>	<b>8 205</b>	<b>77 %</b>	<b>143,56 M€</b>	<b>134,80 M€</b>	<b>94 %</b>	<b>5 %</b>

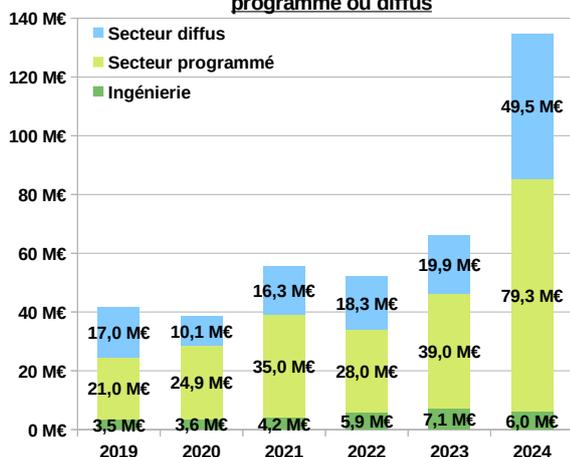
"LHI/TD" : Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé ; "MPR" : Ma Prime Rénov ; "Autonomie" : aide à l'adaptation des logements pour les personnes âgées et handicapées ; "MAR" : Mon Accompagnateur Rénov

## Résultats par territoire

La Métropole Aix-Marseille-Provence représente à elle seule 64,2 % des engagements en nombre de logements et 59,7 % en crédits. Certains territoires ont présenté un très fort dynamisme avec une évolution de consommation des crédits de plus de 300 % par rapport à 2023. Ce dynamisme est notamment lié aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH et PIG) présentes sur les territoires.

Territoires	Logements														Crédits		
	PB		PO LHI / TD		PO MPR		PO Autonomie		MPR Copropriétés		Copropriétés en difficulté		TOTAL		Conso 2024	Evolution conso 2023/2024	Evolution conso 2023/2024 en %
	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé	Objectif	Réalisé			
DL 04	19	1	7	5	64	66	77	77	141	215	0	16	308	380	6,56 M€	+ 4,99 M€	+ 317 %
DL 05	18	7	7	1	106	82	122	121	137	76	0	0	390	287	5,81 M€	+ 3,86 M€	+ 198 %
DL 06	9	5	4	5	30	35	50	65	155	75	0	11	248	196	2,78 M€	+ 2,08 M€	+ 298 %
MNCA	26	21	7	11	100	45	180	187	150	18	0	0	463	282	4,51 M€	+ 0,44 M€	+ 11 %
CASA	3	0	2	1	31	15	58	39	0	0	0	5	94	60	0,91 M€	+ 0,25 M€	+ 38 %
CAPG	6	1	1	1	37	21	58	50	31	0	0	0	133	73	1,42 M€	-18 292 €	-1 %
DL 13	6	14	9	2	29	41	57	69	2	0	0	0	103	126	2,61 M€	+ 2,07 M€	+ 382 %
MAMP	89	55	43	36	430	245	598	647	918	978	2 345	3 307	4 423	5 268	80,48 M€	+ 40,03 M€	+ 99 %
ACCM	10	6	8	10	20	32	31	41	16	0	0	3	85	92	2,20 M€	+ 0,87 M€	+ 65 %
DL 83	60	66	7	12	223	225	152	243	248	0	0	74	690	620	11,99 M€	+ 5,93 M€	+ 98 %
DPVA	12	0	2	0	88	14	31	43	0	0	0	0	133	57	1,12 M€	+ 0,26 M€	+ 31 %
DL 84	48	54	10	14	220	218	275	441	164	32	0	5	717	764	14,41 M€	+ 7,96 M€	+ 124 %
Réserve régionale	40		9		622		531		1 441		259		2 902				
<b>PACA</b>	<b>346</b>	<b>230</b>	<b>116</b>	<b>98</b>	<b>2 000</b>	<b>1 039</b>	<b>2 220</b>	<b>2 023</b>	<b>3 403</b>	<b>1 394</b>	<b>2 604</b>	<b>3 421</b>	<b>10 689</b>	<b>8 205</b>	<b>134,80 M€</b>	<b>+ 68,73 M€</b>	<b>+ 104 %</b>

Evolution des crédits ANAH en fonction du secteur programmé ou diffus

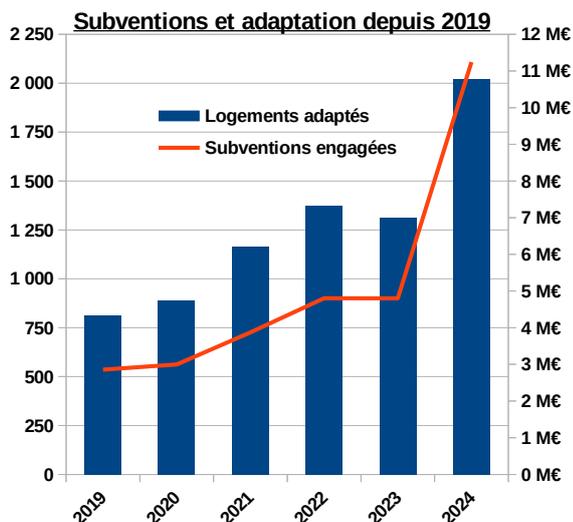


Depuis 2019, les aides de l'Anah sont en majorité attribuées dans le secteur des opérations programmées (en moyenne 58 %).

En 2024 la consommation des crédits se répartit comme suit :

- 59 % pour le secteur programmé (79,3 M€)
- 37 % pour le secteur diffus (49,5 M€)
- 4 % pour l'ingénierie (6 M€)

## MaPrimeAdapt' (MPA)

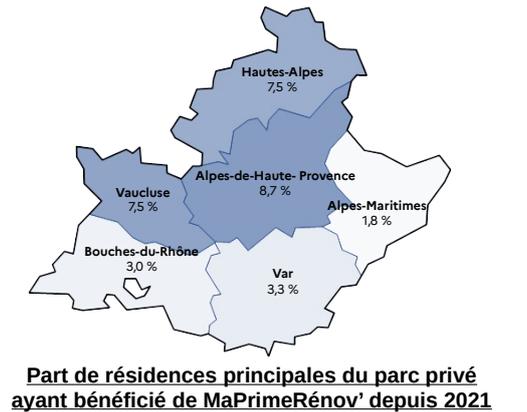
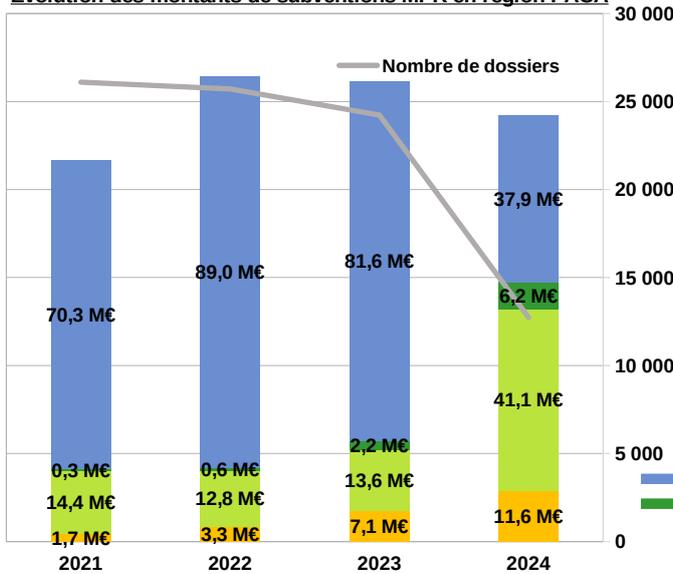


« Ma Prime Adapt » a pour objectif d'accélérer l'adaptation des logements à la perte d'autonomie pour apporter une réponse au vieillissement de la population.

En 2024, 11,24 M€ d'aides ont été engagées par l'Anah en région PACA pour adapter 2 023 logements, dont 93 % concernent des personnes âgées et 7 % des personnes handicapées.

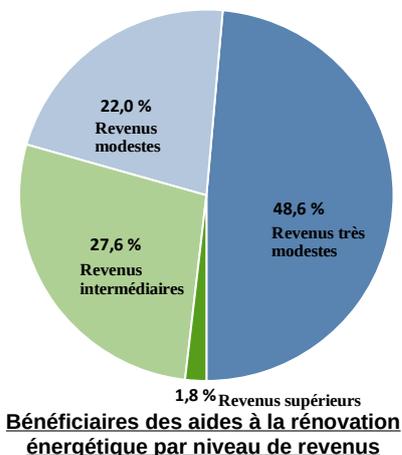
La progression des montants d'aides en 2024 s'explique par l'élargissement des bénéficiaires (+60 ans sous conditions de ressources et personnes handicapées) et l'augmentation du taux de subvention suite à la fusion des aides de la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) et de l'Anah.

Evolution des montants de subventions MPR en région PACA



Depuis 2021 sur l'ensemble de la région ce sont 88 772 logements qui ont été rénovés d'un point de vue énergétique, ce qui représente 4 % de la part de résidences principales de la région, avec une proportion plus importante d'aides dans les départements montagneux par rapport aux départements littoraux. Le bilan 2024 de la rénovation énergétique est assez stable d'un point de vue des montants d'aides allouées (- 7 % par rapport à 2023) alors que le nombre de dossiers engagés a lui fortement diminué, (12 731 dossiers, soit une diminution de moitié). Cette tendance s'explique principalement par les évolutions suivantes :

- Les subventions concernant les rénovations énergétiques « par geste » (aides nationales) ont diminué de plus de la moitié par rapport à 2023, passant de 81,6 M€ à 37,9 M€ en 2024. Elles représentent ainsi 39 % des montants d'aides accordées en PACA, pour un nombre de dossiers chutant de 21 660 à 9 927 dossiers, ce qui correspond tout de même à 78 % du nombre de logements bénéficiaires en 2024. Cette baisse est constatée au niveau national et s'explique notamment par les conditions d'octroi des aides qui sont plus restrictives que par le passé. Parmi les 9 927 dossiers engagés, 85 % concernaient le chauffage ou le chauffe-eau. La majorité des ménages aidés (47,4 %) via le parcours par geste correspond à des ménages aux revenus très modestes. Le montant moyen des aides par logement est de 3 817 €.
- En 2024 le montant de subventions dédiées au dispositif « MaPrimeRenov' Parcours accompagné » en faveur des rénovations énergétiques globales a fortement progressé passant de 15,8 M€ en 2023 à 47,3 M€ soit quasiment trois fois plus, pour un nombre de dossiers de 2 569 en 2023 augmentant à 2 804 en 2024. Cette progression concerne principalement les aides locales aux ménages modestes et très modestes.
- Les copropriétés ont également bénéficié d'une progression des aides à la rénovation énergétique des parties communes (MPR Copropriétés). Ces aides sont passées de 7,1 M€ en 2023 à 11,6 M€ en 2024, soit une augmentation de 61 %, pour un nombre de dossiers stable (1 394 en 2024).



Les ménages aux revenus modestes et très modestes représentent 71 % des bénéficiaires des subventions concernant les rénovations énergétiques (hors aides aux syndicats de copropriétés).

L'ensemble des rénovations énergétiques aidées ont engendré 211,7 M€ de travaux en 2024 dans la région.